



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONVENTION (N°618) DE MISE A
DISPOSITION DES SALLES BERLIOZ ET POLE
DOCUMENTAIRE A L'ASSOCIATION «
ENSEMBLE MUSICAL FURIANTE » A TITRE
PAYANT LES 8 JANVIER, 15 JANVIER ET 3
JUN 2020 DE 20 H A 22 H, LE 27 MAI 2020 DE 20
H A 22 H**

**DÉCISION N° AU-19-470
EN DATE DU 03 DECEMBRE 2019**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°4932 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Odile SEGURET, 6^{ème} Adjointe au Maire ;

VU la demande de l'Association « Ensemble Musical Furiant », représentée par Monsieur Jean-Claude BELFIORE en qualité de Président, et domiciliée, chez Madame Félicie Bakes, 18 rue de la Station, 94170 LE PERREUX SUR MARNE, d'organiser des répétitions, dans la salle Berlioz, les 8 janvier, 15 janvier et 3 juin 2020 de 20 h à 22 h ainsi que dans la salle Pôle Documentaire, le 27 mai 2020 de 20 h à 22 h ;

CONSIDÉRANT les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

D É C I D E

DE SIGNER avec l'Association « Ensemble Musical Furiant », représentée par Monsieur Jean-Claude BELFIORE en qualité de Président, et domiciliée, chez Madame Félicie Bakes, 18 rue de la Station, 94170 LE PERREUX SUR MARNE, une convention de location de salle, pour un montant de 196 € TTC (cent quatre-vingt-seize euros) pour les frais de location, afin d'organiser des répétitions, dans la salle Berlioz, les 8 janvier, 15 janvier et 3 juin 2020 de 20 h à 22 h, ainsi que dans la salle Pôle Documentaire, le 27 mai 2020 de 20 h à 22 h ;

D'INSCRIRE cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20191203-lmc1H6884H1-AR Date de réception en Préfecture : 03/12/2019 Date de Publication : 03/12/2019

Pour extrait conforme,
l'Adjointe au maire chargée de la culture et du
tourisme,

Signé

Odile SÉGURET

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20191203-lmc1H6884H1-AR
Date de réception en Préfecture : 03/12/2019
Date de Publication : 03/12/2019